

Introduction à l'étude de la correspondance de Jean-Pierre Maumoir (1768-1861)

Autor(en): **Mayer, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences**

Band (Jahr): **32 (1975)**

Heft 1-2: **Aspects historiques de la médecine et des sciences naturelles en Suisse romande = Zur Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften in der Westschweiz**

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction à l'étude de la correspondance de Jean-Pierre Maunoir (1768–1861)

Par Roger Mayer

Le Musée d'Histoire des Sciences de Genève possède une très importante collection de lettres reçues et collationnées par Jean-Pierre Maunoir durant toute sa vie. Ces lettres sont extrêmement variées et traitent aussi bien de problèmes scientifiques ou médicaux que de problèmes privés. Chronologiquement elles s'échelonnent de l'époque de ses études jusqu'à la fin de sa vie et constituent ainsi un matériel très précieux, non seulement pour l'étude de la biographie de Maunoir mais aussi pour la connaissance de la vie d'un médecin de la fin du 18^e au début du 19^e siècle. En prenant connaissance on est souvent très frappé de remarquer combien ces documents ont peu vieilli. En effet, mis à part les problèmes inhérents à la pratique médicale – et surtout à la thérapeutique – la permanence des situations, qu'elles soient diagnostiques, psychologiques ou même économiques ou politiques, fait de ces textes des documents toujours actuels qui constituent par ailleurs une mine de renseignements pour l'étude de la petite histoire de cette époque.

Rappelons brièvement la carrière de JEAN-PIERRE MAUNOIR: né à Genève le 13 octobre 1768, il fait ses études au Collège de cette ville et se sentit très vite attiré par la chirurgie. C'est à Paris qu'il effectue l'essentiel de sa formation et y devient en particulier l'élève du célèbre Pierre-Joseph Desault. Ses études achevées, il se rend en Angleterre, s'y marie, et regagne Genève en 1793. Ses qualités de savant, mais surtout sa prodigieuse habileté d'opérateur le firent très vite reconnaître parmi les premiers chirurgiens de son temps. Sa renommée comme oculiste surtout s'imposa tout particulièrement et franchit très vite les frontières tant par ses recherches scientifiques que par le succès de ses opérations dû à une aisance digitale exceptionnelle. Toutefois, son activité médicale est celle d'un praticien complet. Maunoir est médecin de famille, chirurgien, accoucheur et ne limite en aucune façon la pratique de son activité médicale, mais de plus, sa renommée comme savant s'accroît et, à mesure que se poursuit sa brillante carrière, les hommages qui lui sont rendus se multiplient. De nombreuses sociétés savantes de France, de Belgique, d'Italie, d'Autriche le nomment comme membre correspondant. En 1821 il est membre de l'Institut de France, en 1853 décoré de l'ordre de la légion d'honneur. Et c'est en 1861 qu'il meurt, âgé de 92 ans.

A l'époque où Maunoir reçoit le plus de correspondance, il est un médecin déjà célèbre et il est en relation continue avec les personnalités scientifiques de l'époque avec lesquelles il échange une correspondance souvent suivie ainsi qu'avec de nombreuses sociétés savantes d'Europe. Enfin et surtout il est un consultant connu et des consultations lui sont demandées de toute l'Europe.

Pour en faciliter l'étude, la correspondance de J.-P. Maunoir peut être divisée en diverses catégories : Maunoir étudiant, médecin de famille, spécialiste en chirurgie et ophtalmologie, homme scientifique, correspondant de sociétés savantes, consultant célèbre, Maunoir homme privé (sa famille, sa bibliothèque, ses affaires financières).

Pour illustrer cet exposé qui ne se veut être qu'une modeste introduction à l'étude de cette correspondance, nous choisirons quelques exemples permettant d'illustrer les principales rubriques de cette correspondance.

Maunoir consultant célèbre

Le premier exemple que nous donnerons ici sort du lot par l'importance du personnage en cause et par son éloignement géographique : il s'agit d'un conseiller privé de la Cour Impériale de St-Petersbourg. Maunoir reçoit cette demande de consultation par le truchement du chargé d'affaire de la Cour de Russie à Berne, le Baron de Krüdener. Par ailleurs nous possédons vraisemblablement la totalité des lettres reçues par Maunoir lors de cette demande et, ce qui est beaucoup plus exceptionnel encore, nous possédons aussi le texte même de sa réponse, que nous avons eu la chance de découvrir, sous forme de brouillon, dans un volume de « varia » où habituellement il notait des extraits de ses lectures. La demande de consultation est accompagnée d'une lettre du baron de Bühler, « Conseiller privé et Sénateur », expédiée de St-Petersbourg en juillet 1822 : « En vous transmettant ci-après les opinions de quatre médecins oculistes sur l'état des yeux de Monsieur le Conseiller privé actuel de Popoff, membre du Conseil suprême de l'Empire, je suis chargé par ce Seigneur de Vous engager, Monsieur, à les examiner avec tout le profond savoir qui Vous a acquis une célébrité aussi généralement reconnue que justement méritée. (...) Ayez la bonté, Monsieur, de me communiquer au plutôt Votre avis sur la possibilité d'une guérison, car certainement on n'épargnera rien pour s'assurer Votre assistance personnelle dans le cas que vous fassiez entrevoir la moindre espérance d'un succès désiré. »

C'est sur une question d'ophtalmologie qu'on interroge Maunoir. Je vous ferai grâce de la reproduction intégrale de ces quatre rapports ophtalmologiques, textes qui se ressemblent beaucoup, tant par la minutie de leur description que dans la similitude – assez pessimiste – de leurs conclusions, mais j'en donnerai trois extraits :

- a) « La maladie des yeux de Son Excellence consiste dans un glaucome de l'œil gauche avec une dilatation et immobilité de la pupille et une altération du corps vitré et de la rétine, qui prive l'illustre malade de la faculté de voir » dit l'un d'eux, qui ajoute, « laquelle affection est regardée jusqu'à présent comme incurable. »
- b) Un deuxième précise : « En considération de tous ces symptômes on affirme que les rétines, les nerfs optiques et les nerfs de l'iris sont paralysés (...) et qu'à la fin il se développe cet état qu'on appelle 'amaurosis glaucomata', et il ajoute : « Puisque depuis le commencement de la médecine jusqu'à nos jours, on n'a jamais pu guérir ni le glaucome ni la paralysie (sic!) des nerfs optiques, qui vient toujours à la suite du glaucome ; – dès qu'on prononce le susdit nom de la maladie, on déclare en même temps qu'on ne peut plus la guérir. »
- c) Enfin, un troisième arrive à cette conclusion désabusée, laissant entendre – entre les lignes – qu'il est parfaitement superflu d'aller quérir à Genève un nouvel avis : « Dans cet état de la maladie il n'est malheureusement que trop certain qu'on épuiserait toutes les ressources de l'art pour faire recouvrer la vue à Son Excellence. Tout ce qu'on peut faire, c'est de le maintenir dans l'espérance d'une guérison possible, tant parce qu'il désire vivement de revoir la lumière, que pour ménager son grand âge et ne point aggraver son mal en lui déclarant l'état déplorable dans lequel il se trouve. Ce résultat (...) ayant été communiqué aux parents (...) le propre fils de Son Excellence a absolument voulu qu'on prolongeât l'illusion de son respectable père. »

Consultation délicate s'il en est ! Que répond Maunoir ? Le texte de sa réponse est un chef-d'œuvre de finesse et d'intelligence médicale mais aussi de diplomatie : la situation ophtalmologique étant bien cruellement établie par quatre opinions pour une fois concordantes, le pronostic était sombre. On lui demande donc à la fois son avis et si possible un espoir thérapeutique. Sa réponse, la voici presque intégralement :

« Consultation pour Monsieur le Conseiller (de) Popoff à Petersbourg »

D'après les rapports que j'ai eu l'honneur de recevoir de l'état des yeux de Monsieur le C(onseiller de) Popoff, rapports si clairs et si bien faits, qu'il me semble que j'ai moi-même examiné les yeux du malade, il est évident qu'il faut renoncer à toute idée d'opération, au moins pour le moment actuel. Mais si ces rapports font des descriptions parfaites, ils me laissent le regret de n'être pas l'histoire complète des maux que Monsieur (de) Popoff a éprouvés et des causes probables qui ont amené cette cécité. Il me reste à désirer de savoir dans le plus grand détail l'état de la santé passée et actuelle de cet illustre malade. En effet si l'œil gauche présente un glaucome et une cataracte irrévocablement incurables, l'œil droit, malgré le rétrécissement de la pupille, l'opacité de la capsule du cristallin (sic), les adhérences avec l'uvée et même son atrophie, conserve peut-être une transparence parfaite de l'humeur vitrée: si comme cela n'est pas impossible, cet œil n'est pas glaucomateux, on ne peut pas décider d'une manière absolue que l'amaurose dont il est sûrement atteint, ne soit pas guérissable et si on parvenait à réveiller les nerfs engourdis de cet œil, à les guérir de leur paralysie, guérison qui s'annoncerait par son impressionnabilité à la lumière, alors on pourrait songer à une opération qui rétablirait la pupille rétrécie et la délivrerait des corps opaques qui l'obstruent. J'en reviens donc à me demander quelles peuvent être les causes de tous ces maux ? et a-t-on fait tout ce qu'il fallait pour les combattre (...).

Ne sachant rien des circonstances qui ont donné naissance à la maladie qui a détruit la vue de Monsieur le C(onseiller de) P(opoff), toute espèce de conseil que je donnerais serait pour le moins très hasardé. Cependant les moyens d'exercer quelque influence sur le système nerveux des yeux sont aussi nombreux que les causes qui altèrent ce système. Je prendrai donc la liberté, avant d'énoncer mon opinion, de faire les questions suivantes :

Monsieur le Conseiller de Popoff a-t-il eu dans son enfance des éruptions supprimées subitement ? a-t-il ensuite été sujet à de nombreuses affection de la peau ? Dans quel état est le système glandulaire et lymphatique ? Est-il sujet à la goutte ? A-t-il eu quelques affections vénériennes et en quoi ont-elles consisté ? A-t-il ou a-t-il eu des obstructions dans quelques-uns des viscères du bas ventre ? Y a-t-il eu chez lui des hémorroïdes supprimées ? Comment se font les fonctions de la poitrine, de l'estomac, des intestins ? A-t-il été sujet à des maux de tête qui aient disparu depuis la perte de la vue ? Voilà bien des questions ! mais les réponses que je désire y avoir sont indispensables pour que je propose un traitement. Il ne peut être rationnel que quand j'aurai obtenu l'instruction qui me manque. Il faut cependant avouer que le cas actuel présente de très faibles chances de succès, mais quelque faibles qu'elles soient, pourquoi y renoncerait-on ? »

La réponse est habile, Maunoir se réserve la possibilité de se prononcer en fait dans un deuxième temps sur ce cas difficile, mais on appréciera, outre

la diplomatie du texte, le remarquable souci de ne pas se limiter à l'aspect oculaire de la maladie, mais de l'intégrer à une synthèse de la personne entière en se préoccupant de ses antécédents et des possibles affections de ses autres organes.

Comme deuxième exemple nous choisirons une lettre toute différente. Maunoir n'est pas consulté que par des notabilités. De tous côtés on s'adresse à lui, même parmi les gens les plus simples. Voici la lettre touchante que lui adresse un curé de campagne pour lui recommander une jeune malade et lui en expliquer la situation modeste.

Bois d'Amoult le 2 juillet 1836

« Mon Cher Monsieur,

La nommée Sylvie Lang qui a recours à Votre ministère est une pauvre fille de ma paroisse sans fortune du côté de ses parents. Elle a été même jusqu'ici le soutien d'une mère âgée. Elle n'a pour toutes ressources que quelques menues épargnes qu'elle a mises de côté depuis qu'elle travaille à la couture. Il a fallu que des âmes charitables vinssent à son secours pour compléter la modeste somme qu'elle emporte avec elle. Tout ce que je vous dis est moins pour réveiller votre charité que pour vous faire connaître la véritable position de la personne, persuadé d'avance que vous y aurez égard et que vous la traiterez le plus humainement possible. J'ai l'honneur, Mon Cher Monsieur, de vous présenter mes très humbles respects. »

Jacquier

Curé de Bois d'Amoult.

Autre consultation, bien pittoresque celle-ci, mais qu'il nous faudra résumer. Maunoir reçoit une lettre « très confidentielle » de deux médecins d'Aix-les-Bains lui annonçant qu'il va être consulté par SE le Cardinal de Clermont-Tonnerre et qu'il leur serait très agréable si Maunoir voulait bien être du même avis qu'eux-mêmes !

Il faut dire qu'il s'agit d'un personnage d'importance que le Cardinal Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, dont la biographie nous apprend par ailleurs qu'il a été toute sa vie extrêmement actif, pour ne pas dire remuant : né à Paris en 1749, il est évêque de Châlon-sur-Marne en 1782 et député aux Etats généraux. En 1801 il se démet de son siège épiscopal pour protester contre la Constitution civile du clergé. En 1814 il est Pair de France, en 1828 il se signale par une célèbre protestation contre les lois sur l'enseignement, enfin c'est en 1829 – il a alors 80 ans – qu'il lui arrive la fâcheuse aventure suivante :

Devant se rendre à Rome à un conclave, il sort de sa voiture «pour satisfaire quelque besoin» – précise le texte – et «tombe de sa hauteur sur le bord humide et glissant d'un fossé».

Les symptômes qu'il présente alors nous évoquent de façon assez caractéristique une fracture du col du fémur. Toutefois il semble qu'on erre passablement quant au diagnostic et son séjour romain se passe dans des souffrances continuelles, accompagnées de nombreux avatars et de consultations contradictoires.

Le conclave terminé, toujours grabataire, il se décide à rentrer en France. En passant par Turin, la Comtesse de Cavour l'engage à consulter le Professeur Rossi qui, «voyant la diminution de longueur de l'extrémité et un engagement près du trochanter, décida du premier abord et confirma le lendemain, que le col du fémur avait été cassé, que par miracle il s'était raccommodé sans appareil et sans accident et qu'il fallait aller de suite à Aix-les-Bains y prendre dix douches locales de 20 à 30 minutes (...)» (sic!).

Cependant cette proposition thérapeutique n'est pas acceptée sans controverses. On craint qu'elle soit ou dangereuse ou inadéquate, et la lettre des médecins d'Aix à Maunoir se termine par des lignes: «Vous êtes appelé, Monsieur et très honoré Confrère, à juger le procès. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous désirerions le D^r Vidal et moi, de vous voir partager notre opinion (...).» «Quant à l'opinion de Viguerie sur les dangers de nos douches (...) vous qui connaissez notre établissement, je pense que vous ne partagerez pas ces mêmes craintes et que vous nous renverrez Monseigneur après quelques semaines de repos (...).»

Maunoir et ses confrères

A part les consultations qui lui sont demandées, Maunoir reçoit aussi de nombreuses lettres de confrères ou de savants, portant sur les sujets les plus variés allant des recherches scientifiques complexes aux mesquines chicanes d'amour-propre. Elles sont toutes d'un grand intérêt, scientifique, historique ou psychologique. Nous en donnerons un exemple qui est assez démonstratif des échanges de bons procédés entre Sociétés scientifiques, souvent très diplomatiquement réglés.

Il s'agit d'une lettre qui est écrite à Maunoir de Würzburg, le 23 décembre 1828 par le Chevalier Albert de Schönberg, «archiâtre de SM le Roy de Danemark».

«Monsieur et Savant Confrère,

Je m'empresse de vous annoncer que, sur ma proposition expresse, la Société R(oyale) philosophico-médicale de Würzburg vous a nommé, par acclamation, l'un de ses associés correspondant comme aussi votre confrère Monsieur le Professeur de Candolle. Du reste vous voyez Monsieur que cette Compagnie illustre s'occupe autant de vos intérêts que des siens, et qu'elle s'enrichit d'un utile collaborateur (...). Votre Société des Sciences aura reçu ma lettre du 20 nov. 1826 ainsi que différents de mes ouvrages italiens (...). Comme je ne doute nullement que vous aurez rempli votre promesse de présenter mes ouvrages à votre Société et de me présenter comme membre, et que la Société m'a nommé l'un de ses associés correspondant, ainsi je vous prierai de bien vouloir m'envoyer ici, où je resterai pour la publication de différents ouvrages, mon diplôme, sous deux morceaux de papier mis en forme de croix, mais sans y mettre quelque lettre, parce-qu'alors cela coûterait trop cher (...).»

Cette lettre, très soigneusement écrite, étant vraisemblablement restée sans réponse fut suivie d'une deuxième, en date du 20 août 1829, d'un style plus spontané, non exempt d'une certaine amertume ... et de quelques fautes de syntaxe. Elle déplore l'absence de réponse de Maunoir qui n'a pas accusé réception (non plus que Monsieur de Candolle) de l'envoi des diplômes de membres associés, ni répondu à son souhait d'être admis lui-même comme membre de la Société des Sciences de Genève ce qui l'amène à se poser quelques questions frustrantes!

D'autres lettres ont trait à des découvertes de Maunoir ou à des expériences faites, ainsi qu'à des échanges de travaux scientifiques. D'autres ont comme thème les honoraires de Maunoir: lettres assorties de remerciements ou de critiques, lettres touchantes ou désinvoltes. Ce serait encore tout un chapitre à écrire, illustrant des aspects peu connus de la vie de cette époque. Donnons en seulement deux exemples:

Maunoir est consulté sur un point délicat de déontologie par un confrère de Vevey qui désire avoir son avis. Le problème de principe qui lui est soumis est en effet sujet à litige:

«Monsieur et très honoré Confrère,

Je vous prie de m'excuser si je vous adresse cette lettre, mais je tiens spécialement à avoir votre opinion sur un cas litigieux entre un client et moi. Voici la question sur laquelle vous aurez la bonté de me donner votre réponse, en quoi vous m'obligeriez infiniment.

Un malade étant en traitement pour un cas chronique et ayant gagné successivement deux maladies vénériennes pendant la durée de cette cure, l'affection syphi-

litique ne doit-elle pas être payée à part, ou bien l'une et l'autre doivent-elles entrer dans le prix de la visite journalière ?

Veillez s'il vous plait ne pas m'oublier et recevoir l'assurance de ma parfaite considération.»

Vevey 26 8^{bre} 1833

Convers fils DM

Nous n'avons malheureusement pas la réponse de Maunoir.

Le deuxième exemple montre en quels termes le parent d'une patiente opérée par Maunoir, quelque peu déçu de l'insuccès de l'intervention, lui écrit, pour lui indiquer ses raisons de ne régler qu'une plus modeste somme que celle prévue pour les honoraires.

«Le résultat définitif du peu de succès qu'a obtenu l'opération de la cataracte levée par vous à Madame Pittard» (...) «et en ce cas je dois vous offrir le salaire résultant de cette opération :

Je voudrais Monsieur pouvoir faire une offrande plus forte que ce que je vous présente, mais en mettant en balance le peu de succès de mon commerce, la rente que nous a laissé à payer à sa veuve Monsieur Pittard ; d'autre part la non réussite de l'opération, dont je n'accuse pas vos talents mais plutôt la nature du mal ; enfin Monsieur je vous envoie Cent Ecus de 5 francs, dont veuillez me faire un acquis, comme vous le jugerez à propos ; je désire beaucoup que cela puisse vous être agréable et vous prie de croire (...).»

Certains malades ou certaines affaires font l'objet de plusieurs lettres, ce qui en augmente l'intérêt en permettant d'en suivre le déroulement à travers les années. Nous en donnerons deux exemples :

C'est d'abord l'histoire de cette petite Estelle Bridel de Neuchâtel qui, à 14 ans, se meurt de tuberculose osseuse. Nous en possédons plusieurs lettres, dont la première, écrite à 10 ans, soigneusement calligraphiée, touchante de candeur, où elle exprime à son médecin toute sa confiance et où elle lui dit ses espoirs de guérison. Cette lettre accompagne un cadeau, «une petite bourse confectionnée de mes mains», dit-elle. D'autres suivent, où elle se plaint alors de ses souffrances physiques. Les lettres suivantes ne sont plus écrites par elle : ce sont quelques lettres du médecin traitant et surtout celles du père, qui décrivent dans le détail, semaine après semaine, les progrès inexorables de la maladie, les douleurs qui deviennent quotidiennes, la cachexie qui commence, l'impuissance de la thérapeutique, et la mort, après une terrible agonie. Enfin, une dernière lettre, écrite plusieurs mois après par le père qui dit, avec sobriété, l'abattement qui l'a empêché

d'écrire plus vite pour exprimer à Maunoir sa gratitude de tout ce qu'il a fait pour tenter d'enrayer la maladie de sa fille.

Il y a aussi cette extraordinaire et mystérieuse affaire de la petite Sophie Durand qui fait l'objet de plus de 25 lettres. Il s'agit probablement d'une naissance illégitime à laquelle Maunoir, accoucheur, a présidé. Resté le confident de la famille tout au long des années que durera cette ténébreuse affaire, il a été chargé de placer cette enfant et de superviser son éducation. Les épisodes rocambolesques se succèdent, d'innombrables lettres sont pleines d'allusions mystérieuses, de sous-entendus parfois énigmatiques, de rappel du secret «qu'il faut conserver à tout prix» – on ira même quelque temps jusqu'à dissimuler l'identité de la petite sous le pseudonyme russe de «Sophia Drudanski» – bref, nous nageons en plein roman! Mais un roman où rien n'est inventé et où la réalité dépasse la fiction! Nous lisons lettre après lettre le drame de cet enfant isolé de sa famille dès sa naissance et placé chez un apothicaire de campagne, qui, réclamant à Maunoir dans quelques lettres comminatoires les arriérés d'une pension qu'il n'a pas reçue depuis quelques mois, déclare sans vergogne: «J'ai malgré tout continué de prodiguer mes soins à cette intéressante petite» et «Malgré l'absence d'argent, je l'ai toujours bien nourrie.» Comme cela rappelle la situation de la petite Cosette placée chez les Thénardier dans *Les Misérables* de Victor Hugo! Cette histoire se termine par une dernière lettre, écrite de très nombreuses années après, la petite fille devenue grande étant alors mariée en Italie. La lettre est envoyée à Maunoir par un ecclésiastique au style aussi riche en prudents détours qu'en compliments élégamment tournés. Ce «pasteur de la communauté évangélique de Naples» demande à Maunoir «de la part d'une personne (...) qui m'a fait certains aveux sur ce qu'elle sait de sa naissance» des détails supplémentaires sur l'origine de sa famille et ceci «dans l'intérêt de cette personne». Il se fait donc – très confidentiellement – l'intermédiaire de ce souhait, «mais», ajoute-t-il, pour le cas où Maunoir ne pourrait pas lui répondre, «il suffira pour enlever à toujours le désir de Madame Richetti, que vous ayiez la bonté de me répondre qu'elle n'y doit plus penser».

A lire ces textes authentiques on se prend à penser que les plus mauvais romanciers du 19^e n'ont rien inventé en fait de mélodrame!

L'étude de la correspondance de J.-P. Maunoir n'est encore qu'à son début. Le but de ce bref travail d'introduction n'est pas de faire connaître dans son intégralité la somme de richesse que représentent ces documents, mais simplement d'en donner – à l'aide de quelques exemples – un reflet

aussi vivant que possible et d'en montrer l'intérêt médical, historique, psychologique et humain.

Nous terminerons en disant toute notre reconnaissance au Professeur Marc Cramer qui a bien voulu mettre à notre disposition ce précieux matériel, qui est venu enrichir les collections du Musée d'Histoire des Sciences de Genève, grâce à un don fait il y a quelques années par des descendantes de J.-P. Maunoir.

Summary

The Museum of the History of Sciences of Geneva is in the possession of a great number of letters received by J.P. Maunoir during his life. These letters are so varied that they give a very complete picture of the daily life of a doctor during this period. The most important part of the collection are the consultations for which he was asked by letter. The study of this correspondence is still in its beginnings. The goal of this short introductory essay is not to communicate the totality of this rich documentation, but to simply give with the help of several examples a lively reflection of it and to show its medical, historical, psychological, and human interest.

D^r Roger Mayer
Archiviste de la Société Médicale de Genève
9, rue Michel-Chauvet
1208 Genève